

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 32 du 9 août 2018

TEXTE SIGNALE

ARRÊTÉ

modifiant l'arrêté du 30 décembre 2013 portant détermination des dépenses de l'Etat payées sans ordonnancement, sans ordonnancement préalable et avant service fait.

Du 19 juillet 2018

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS.

ARRÊTÉ modifiant l'arrêté du 30 décembre 2013 portant détermination des dépenses de l'Etat payées sans ordonnancement, sans ordonnancement préalable et avant service fait.

Du 19 juillet 2018

NOR C P A E 1 8 2 0 5 5 4 A

Texte modifié :

Arrêté du 30 décembre 2013 (JO n° 11 du 14 janvier 2014, texte n° 21 ; signalé au BOC 19/2014 ; BOEM 310.5.1) modifié.

Référence de publication : JO n° 176 du 2 août 2018, texte n° 28 ; signalé au BOC n° 32/2018.

JO n° 176 du 2 août 2018, texte n° 28